

qu'il a cru pouvoir se prêter au renouvellement des anciens Traités qui subsistent avec la Couronne de France, sans donner par là aucune atteinte à la bonne intelligence établie avec la *Russie*.

Dans de pareilles circonstances le Prince Royal employe tous les moyens qui sont en son pouvoir pour réunir les esprits, & pour arrêter le cours des insinuations par lesquelles on voudroit tenter de faire naître au Roi, des sujets de défiance touchant l'exercice de ses droits & de son autorité. Le Comte de Tessin que l'on a toujours regardé comme le plus fort appui du parti des *Chapoux*, se trouve présentement revêtu de la Charge de Président de la Chancellerie. La Diète a prié le Roi de le lui conférer, ce que Sa Majesté a fait; & il l'a acceptée, en marquant aux Etats la vive reconnoissance dont il étoit pénétré pour le nouveau témoignage qu'il recevoit de leur confiance. Le Comte de Tessin a en même-tems l'Emploi de premier Ministre, qui est attaché à la Présidence de la Chancellerie, & celui de Gouverneur du jeune Prince Gustave, fils du Successeur à la Couronne, que les Etats lui ont également déferé. Le Baron d'Ackethielm, s'est au contraire démis des Charges de Sénateur & de Grand Maréchal de la Cour, & ces deux places ont d'abord été conférées, la première à Mr. de Seth, Secrétaire d'Etat du département de la guerre, & la seconde au Baron de Taube, Sénateur.

Depuis que le Comte de Tessin est remis au timon des affaires, le Ministre de *Russie* fait état de retourner à sa Cour.

II. La Sentence de mort du Négociant Springer a été commuée en une prison perpétuelle